



JUVIGNY

INFORMATION

Novembre 2023

Chers concitoyens, chers habitants,

Voici un nouvel exemplaire du journal municipal en ce mois de Novembre.

Ces quelques pages n'ont d'autre objectif que de vous informer sur la vie du village, sa gestion et ses projets.

Comme vous le constatez, la forme reste modeste, mais le contenu est dense, prouvant par-là, la vitalité de notre commune tant dans ses projets que dans ses actions quotidiennes.

L'équipe municipale félicite tous ceux qui contribuent au dynamisme de Juvigny, dans le tissu économique et associatif.

Les élus restent à votre disposition pour tout échange direct en mairie, ou via le secrétariat.

Votre équipe municipale

Avec ce numéro,
Le Bon de Commande pour
l'achat de votre **Sapin de Noël**
Le nouveau **Guide du Tri**
Le Document d'information
Communale sur les Risques
Majeurs - **DiCRIM**

Le Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants a été élu pour 2 ans en 2022, donc on prend les mêmes... et on continue les projets.

Cependant, le CME accueille des nouveaux participants, arrivants à l'école de Juvigny, ayant changé de section et motivés par une participation à ces conseils

Bienvenue à Malone, Charline et Alicia.

Des dossiers sont donc en cours pour cette nouvelle année, notamment sur la sécurité routière près de l'école.

Les enfants vous donnent déjà rendez-vous sur la place de la mairie le dimanche 12 Novembre à 9h30 pour la commémoration du 11-novembre.



Ecole et périscolaire



Rentrée scolaire

C'est une équipe d'enseignants partiellement renouvelée, qui a fait sa rentrée pour accueillir les élèves des deux classes – les grands et les petits, le 4 septembre dernier.

Ainsi, nous souhaitons la bienvenue à Emilie.

Cette année, les classes sont réparties de la manière suivante :

Les « grands » emmenés par Ludovic répartis entre les classes de CE1 – CE2 – CM1 et CM2 représentent 24 élèves, les « petits » accompagnés par Emilie se divisent entre les différentes sections de maternelles soient 14 élèves, et le CP, 9 élèves.

Nous bénéficions toujours de l'aide de Nathalie, comme Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, pour aider notre enseignante auprès des plus petits.

Le cycle de natation pour les plus grands était la première actualité sur cet automne.

Nous détaillerons prochainement les projets majeurs de l'équipe qui jalonnent cette nouvelle année scolaire.

L'activité périscolaire

Mathilde, Geoffrey et Dyessica sont à pied d'œuvre pour cette nouvelle année, avec l'aide de Sylvie pour assurer la cantine.

Pour toute demande ou question particulière, contactez le service Enfance Jeunesse de la commune via mail : enfancejeunesse@juvigny74.fr ou téléphone, au 04 50 37 30 67 - 06 44 15 31 32

Gestion de la crèche CAPITOU

Plusieurs parents se sont émus et plaints des conditions de fonctionnement de la crèche CAPITOU appartenant à l'entreprise Maison Bleue et située sur le site Altéa.

En effet, cette crèche a rencontré des difficultés de recrutement qui ont amené un certain nombre de départs d'employés.

Cela a eu notamment pour conséquence de réduire les heures d'ouverture de la crèche en 2023.

Le remplacement de ces employés et la reformation d'une équipe conforme aux objectifs attendus via la délégation de service public portée par les 3 communes des Voirons : Juvigny, Saint-Cergues et Machilly, ne sont assurément pas satisfaisants.

Après de récents échanges avec la direction du prestataire, un plan de retour à la normale doit se concrétiser cet automne 2023.

Nous restons vigilants sur l'évolution de la situation, en relation avec cette structure pour lui rappeler si besoin les obligations dues aux parents comme aux communes.



En effet, les communes financent un certain nombre de berceaux au service des habitants.

Les autres places de crèches sont d'accès libres ou financées avec le support d'entreprises du bassin.

La MJC des Voirons

L'association dont le secrétariat est hébergé à la mairie de Juvigny, continue de proposer des cours sur ses différents sites.

A Juvigny, c'est le Hip Hop enfants et le Kung-Fu qui sont nouvellement proposés.

Renseignement auprès de la MJC : www.mjcdesvoirons.com ou 04 50 43 58 30



Actualités

Gens du Voyage à Juvigny

La commune a « accueilli » un groupe d'une vingtaine de caravanes en août dernier, pendant 15 jours.

Après avoir forcé le portail du Stade et malgré l'opposition de Monsieur le Maire, la commune a été mise devant le fait accompli, n'ayant pas la possibilité de demander une expulsion immédiate.

Nous avons ainsi veillé durant cette période à ce qu'il n'y ait ni débordement ni incivilité manifeste.

Le groupe a payé les frais de consommation d'eau et d'électricité auprès de la mairie, tel que demandé et tel qu'il s'y était engagé.

Il n'en demeure pas moins que ces effractions et ces violences sont inacceptables.

L'entrée du Stade a été bloquée pour éviter de nouvelles occupations.

De manière générale,

Nous déplorons l'incapacité des législateurs et du gouvernement à prendre la mesure des difficultés rencontrées face à ces actes répétés qui ne seraient pas tolérés en d'autres occasions.

C'est faire prendre un gros risque à la légitimité de élus locaux, aux politiques publiques qu'ils portent pour les populations et le territoire, à l'activité économique, comme à la tranquillité et au respect auxquels chacun a droit.

Il s'agit donc de faire appliquer des lois et règlements cohérents en donnant les moyens d'assurer la tranquillité publique et faciliter les expulsions lors d'occupation illégales sur le domaine public ou privé.

Nous déplorons la faiblesse des services de l'Etat à prendre en compte les enquêtes demandées pour un certain nombre d'autres groupes plus violents qui sapent l'autorité publique et génèrent des troubles sérieux.

La démocratie locale est clairement mise à mal.

Désormais, il s'agit que les services de l'Etat fassent enfin confiance aux collectivités et à leurs représentants, et appliquent le pouvoir régalien sans faux-semblants.

A Bas le Frelon !

La campagne 2022, explosive en termes de présence du frelon asiatique sur notre territoire (2 fois plus de nids découverts qu'en 2021) et une saison 2023 sur la même tendance nous incite à la plus grande vigilance,

Cette lutte est incontournable pour la survie des abeilles et de tous les insectes pollinisateurs.

C'est pourquoi nous vous rappelons qu'il est ESSENTIEL de déclarer toute suspicion sur la plateforme régionale dédiée : <https://www.frelonsasiatiques.fr>.



Les Projets

Démolition des anciens bâtiments agricoles

La commune procède actuellement à la déconstruction des anciens bâtiments agricoles qui occupent aujourd'hui le site « La Savoie ».



L'entreprise BAJAT a été mandatée pour exécuter cette tâche dans le respect des normes en vigueur.

Le chantier a débuté courant octobre pour une durée de deux mois. Il se déroule en deux phases : la première permet le désamiantage et la dépollution complète des bâtiments, la seconde - la déconstruction proprement dite (démontage, tri des matériaux, entreposage et évacuation).

L'organisation du chantier

L'entreprise BAJAT, spécialisée dans ce genre de travaux, respectera un cahier des charges afin de limiter les nuisances, optimisant les rotations de véhicules lourds, encadrant les horaires du chantier générateur de bruit et en déployant des moyens techniques pour éviter les poussières.

La circulation des véhicules se fera exclusivement par la route du Sorbier, la route du Motelet et la RD15.

Son financement

Cette opération est financée par un fonds d'Etat dit « Fonds Friches » que la commune a réussi à activer pour l'entièreté du montant soit 135 000 EUR.

Une interrogation ?

Les services de la mairie et l'équipe municipale restent à votre disposition pour répondre à vos questions ou accueillir vos remarques.

Projet de Logements collectifs « La Savoie »

Après un avis favorable du Conseil d'Etat fin 2022 puis un second jugement du Tribunal Administratif de Grenoble également favorable au printemps 2023 au profit de la commune, un nouveau recours a été déposé tel que la loi le permet sur ce dernier jugement, auprès du Conseil d'Etat.

En attendant de connaître sa recevabilité, le projet de logements est à nouveau retardé, avec toutes les conséquences précédemment évoquées.

Nous regrettons cette situation qui empêche de loger des enfants de Juvigny ou voisins, et de manière générale des foyers payés en euros tels que la municipalité l'a voulu au travers du cahier des charges défini il y a déjà quelques années. Le tout dans un contexte de crise du logement aigüe sur le bassin annemassien.

Le but est bien d'anticiper pour ne pas subir des développements anarchiques qui interviendraient tôt ou tard, et donc préserver notre territoire.

Préserver ne signifie pas figer le temps.



Du fait d'absence d'avancée sur les logements, le projet d'extension de l'école comme la création d'une salle polyvalente attenante, restent également à l'arrêt.



Les Projets

Epidémie de scolytes et respect des travaux forestiers !

Depuis quelques années, les forêts d'épicéa de Haute Savoie subissent des attaques importantes d'un petit coléoptère, le scolyte. Il entraîne la mort des arbres en creusant des galeries sous l'écorce, coupant ainsi la circulation de la sève. **Ce phénomène est notamment accentué par les sécheresses qu'ont connu les forêts ces dernières années, avec l'accélération du réchauffement climatique.**

"Il n'existe aucun traitement curatif contre une épidémie de scolytes qui se termine obligatoirement par la mort de l'arbre", explique Jean-Luc Mabboux, responsable de l'unité territoriale du Faucigny à l'Office National des Forêts (ONF). Aussi, **dès que l'on constate un rougissement puis une chute des aiguilles, il est urgent de procéder à des opérations exceptionnelles de coupes de bois sanitaires :**

- Pour lutter contre l'épidémie en sortant de la forêt les arbres colonisés,
- Pour éviter l'altération du bois et valoriser ce matériau écologique.

Par ailleurs, *"ces coupes de bois sont aussi réalisées pour sécuriser les pistes et les sentiers qui traversent les peuplements touchés par le scolyte",* car **les arbres secs présentent un réel danger pour les promeneurs : chutes de branches, bris de cimes avec le vent, effondrements...**

Ces interventions, réalisées et encadrées par l'ONF dans les forêts publiques correspondent à un certain nombre de chantiers d'exploitations forestières que les promeneurs peuvent actuellement observer dans les massifs.

Des panneaux explicatifs sont installés temporairement par les agents de l'ONF sur les sentiers à l'attention des promeneurs afin de leur expliquer la situation. *"Beaucoup de gens s'interrogent sur les raisons de telles coupes massives, car ils sont attachés à leurs forêts. Nous devons donc sensibiliser et faire comprendre que ces abattages sont malheureusement indispensables".*

Les forêts concernées font ensuite l'objet d'un renouvellement en privilégiant autant que possible la régénération naturelle et en plantant des essences adaptées au climat futur.

A ce propos, la Commune de Juvigny a dès l'automne 2018 débuté des opérations de plantations pour transformer sa forêt résineuse vers une futaie feuillue plus adaptée au contexte stationnel local.



Gare aux chutes d'arbres !

Si le métier de bûcheron est dangereux pour les professionnels eux-mêmes - on estime qu'un bûcheron sur trois aura un accident du travail avec arrêt, non pas dans sa carrière, mais dans l'année - il l'est d'autant plus pour les randonneurs, cyclistes, cavaliers et autres chasseurs-cueilleurs qui arpentent la forêt.

Pour réduire les risques d'accident, les bûcherons doivent sécuriser les chantiers forestiers. À l'ONF, le personnel y est formé : *"Nous savons faire",* assure Jean-Luc Mabboux. Chaque chantier est organisé à l'avance. Les professionnels passent plusieurs heures à inventorier les routes, chemins et sentiers se trouvant dans le périmètre de travail, à repérer les voies qui devront être fermées à la circulation et leurs déviations, les endroits où il faudra poser des panneaux, banderoles et rubalise...

Si beaucoup de personnes rebroussement chemin à la vue de la signalisation, *"de plus en plus régulièrement, le périmètre de sécurité n'est pas toujours respecté par les promeneurs".* Des randonneurs, des cyclistes, des cavaliers qui continuent leur chemin malgré les panneaux d'interdiction et de danger, des passionnés de machines qui veulent voir la grosse tronçonneuse... *"Ces personnes ne sont pas conscientes des risques qu'elles prennent et qu'elles font prendre à d'autres. Les chantiers de coupe de bois et de débardage sont des lieux dangereux, avec des règles à respecter pour ne pas y perdre la vie ou causer la mort d'autrui",* conclut Jean-Luc Mabboux.

Si la forêt n'est perçue par certains que comme un espace de loisirs qui leur appartient, **il est utile de rappeler que toutes les parcelles forestières ont un propriétaire, public ou privé,** que la forêt a également un rôle environnemental et économique : c'est donc aussi un espace de travail, une source de matière première et de revenus pour notre territoire.

Les projets

La forêt à Juvigny

Malgré une attention suivie et un travail important avec les techniciens de l'Office National des Forêts, notamment la replantation d'essences variées ces dernières années, la forêt de Juvigny souffre.



Il convient de planifier et sans doute d'accélérer la régénération de la forêt. C'est ce à quoi s'attelle la commune pour ces prochains mois, afin de planifier des coupes – certaines urgentes, et des replantations sur plusieurs hectares, accompagnés du volet financier qui permettra d'assurer l'investissement et la maintenance de la forêt.

C'était tout le sujet du récent « Café Forestier » organisé sur le secteur de La Plantaz : Quoi faire ? Comment le faire et à quel rythme ? pour partager un diagnostic et les premières actions à réaliser.



Le budget de la commune

Comme chaque année désormais, nous publions un cahier complémentaire sur la situation financière de la commune, pour décrire les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement.

Cet éclairage sur les finances de la commune sera diffusé sous forme d'un Juvigny Info spécial dans votre boîte aux lettres d'ici début décembre 2023.

L'objectif ?

Toujours le même : vous donner les clés de compréhension utiles pour évaluer les prises de décision de la commune et les arbitrages que l'équipe municipale réalise à travers le budget. C'est essentiel.

La gestion du budget, c'est un travail quotidien de suivi des dépenses et recettes, mais aussi un travail de planification financière tel qu'on peut le connaître en dans une entreprise privée, même si les projets sont de plus long terme encore.

Cette gestion demande à la fois de travailler différents scénarii pour planifier les dossiers et travailler à la recherche de subventions quand c'est possible.

Travaux

Des travaux réguliers dits « petits travaux » sont réalisés afin d'assurer la bonne tenue des bâtiments comme des voiries.

Nous nous efforçons chaque fois d'évaluer l'utilité de chacun en fonction de l'urgence ou des opérations plus lourdes à préparer.



Leur volume n'est pas négligeable : des travaux électriques à des grilles d'évacuation, en passant par des reprises d'enrobés ou des clôtures du stade, etc.

Conseil Municipal

Retrouvez les Comptes-rendus des Conseils Municipaux en ligne, dans la rubrique Vie Municipale, sur le site internet ou sur demande en mairie.

Les affaires communales

Les installations du Compost

Les 3 sites dédiés au dépôt des déchets pour le Compost fonctionnent bien mais subissent les aléas du temps.

Ils ont été remis en état, à l'exception de celui de la Place de l'Eglise en attente d'un bac neuf, qui arrivera très prochainement.

Retrouvez le nouveau Guide du tri

Également joint à votre journal, le guide du tri de l'Agglo avec toutes les infos utiles et les bonnes pratiques, quel que soit votre logement ou votre foyer.

A garder et à utiliser !

Incivilités dans les Bois de Juvigny

Depuis quelques semaines, nous avons tous notés un bruit constant certains après-midis des week-ends, causé par des motos qui pratiquent des rodéos et « figures de styles » à l'arrière du site Altéa.

Cette activité est bien entendu interdite du fait du bruit comme de la réglementation des véhicules motorisés dans une zone naturelle.

Après vérification, les arrêtés municipaux et la signalisation sont bien en place pour ne laisser cours à aucune interprétation.

Les élus sont intervenus sur place avec l'appui de la Gendarmerie Nationale tout récemment, et continueront à le faire avec verbalisation à l'appui dans les prochaines semaines.

Vigilance sur les cambriolages

Une habitante courageuse a récemment mis en fuite deux personnes qui frappaient aux portes pour repérer les lieux, au bas du Chef-lieu.

Cet incident a été signalé à la Police Intercommunale et la Gendarmerie, comme nous vous demandons de le faire chaque fois.

Verrouillez correctement vos fenêtres et portes, et utilisez toutes les bonnes pratiques face aux risques d'intrusions.

Aussi, restons vigilants, sans tomber dans une psychose malvenue.

Plan Communal de Sauvegarde

A l'occasion de la réunion publique de juin dernier, nous vous avons présenté le Plan Communal de Sauvegarde.

En effet l'équipe municipale a mis à jour les plans d'action utiles lors d'événements exceptionnels de type accident industriel ou catastrophe naturelle qui pourraient toucher la commune, afin de mettre en œuvre différentes ressources.

Ce travail se traduit pour les habitants par une fiche pratique en cas de situation d'urgence sur la commune appelée DiCRIM.

Vous la trouverez jointe au Juvigny Info. A conserver précieusement.

Illiwap, une application pour les urgences et les alertes

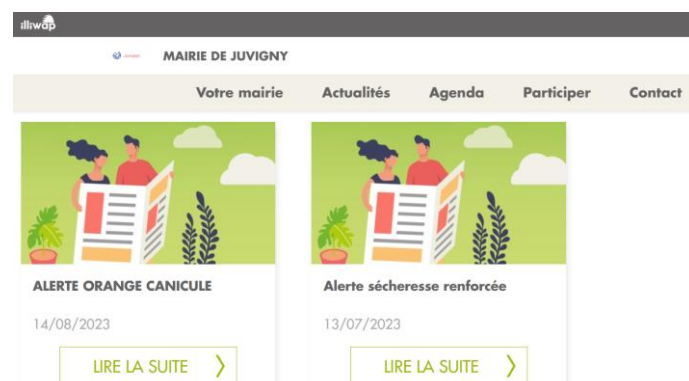
Au-delà de notre site internet, de la page Facebook et des contacts directs, nous avons mis en place une application spécifique à télécharger, afin de recevoir directement toute notification lors d'une alerte sur le territoire de la commune ou en provenance de la Préfecture.



Cette application servira donc pour le Plan de Communal de Sauvegarde en cas de catastrophe naturelle ou industrielle grave sur notre territoire, **comme pour les alertes en provenance de la Préfecture** – la plupart du temps météorologiques.

Vous pouvez la télécharger sur votre téléphone mobile via le lien ci-dessous :

<https://station.illiwap.com/fr/public/#download>



Les affaires communales

Sortie des aînés

Mardi 20 juin, une trentaine d'aînés du village sont partis en car à la découverte des trésors cachés du Doubs.

C'est dans la bonne humeur qu'ils ont visité une absintherie au pied du Château de Joux. Le repas s'est déroulé à bord d'un vieux train, le Conifer circulant sur une ancienne voie ferrée rénovée par une association. Un beau moment de l'histoire de France leur a été conté.

L'après-midi s'est passée dans les bois avec un sanglier ! Puis dans un atelier familial étonnant.

Ouf, ce n'était pas l'animal mais un couple passionné qui a fait des démonstrations de leur métier : fabriquer des sangles de bois servant à emballer certains fromages.

Il paraît que l'on apprend tous les jours quelque chose. Cette journée a été riche en découvertes et bien sympathique. A refaire !



Repas des aînés

Les aînés de la commune de plus de 70 ans sont invités à se retrouver le samedi 18 novembre à La Brasserie Gourmande.

Les inscriptions sont à rendre en mairie rapidement. Les intéressés ont déjà reçu leur bon d'inscription.



Octobre Rose

La commune s'est mobilisée à nouveau pour Octobre rose et la lutte contre le cancer du sein, première cause de cancer chez les femmes, avec une décoration des principaux sites de la commune renouvelée, plus sobre mais tout aussi efficace.

Merci aux conseillers qui se sont mobilisés. Information disponible : <https://www.ligue-cancer.net/octobre-rose>



Place désormais aux hommes avec "Movember bleu", campagne incitant ces messieurs à participer au dépistage des cancers masculins.

Pendant ce mois, les hommes sont invités à se laisser pousser la moustache...

Cérémonie du 11-novembre

Chez nous, le 11 novembre, c'est le 12 ! **Dimanche 12 novembre à 9h30**, devant la mairie.

L'occasion de fêter tous les armistices à Juvigny. Rejoignez-nous pour ce moment particulier, en présence de l'Harmonie de Ville-la Grand et des enfants de la commune.

Infos et bonnes pratiques

Interdiction du brûlage des déchets

Les travaux d'automne dans les jardins ont commencé. Broyons, recyclons et utilisons les déchetteries de l'Agglo.

Les déchets verts ? Direction la déchetterie de Saint-Cergues.



LE SAVIEZ-VOUS ?

50 KG
DE DÉCHETS VERTS BRÛLÉS
ÉMETTENT AUTANT
DE PARTICULES QUE
13 000 KM
PARCOURUS PAR UNE VOITURE DIESEL
RÉCENTE EN CIRCULATION URBAINE,
14 000 KM
POUR UNE VOITURE ESSENCE !

(source ATMO 2018)

48 000 DÉCÈS
PRÉMATURÉS PAR AN, EN FRANCE
SONT ATTRIBUÉS À LA POLLUTION
DE L'AIR ET NOTAMMENT AUX
PARTICULES FINES
PRODUITES PAR
LES ACTIVITÉS HUMAINES.

(données issues d'une étude de santé publique France)

Attention aux arnaques !

Dépannage à domicile

FAITES-VOUS DÉPANNER

PAS ARNAQUER !

Réflexe n°1 : Anticiper

Je me méfie des numéros d'urgence inscrits sur des prospectus ou mis en avant sur internet.

J'élabore ma liste de numéros et privilégie les professionnels recommandés par des personnes ou organismes de confiance.

economie.gouv.fr/dgccrf

Dépannage à domicile

FAITES-VOUS DÉPANNER

PAS ARNAQUER !

Réflexe n°2 : Cibler

Je n'accepte que les travaux urgents. Les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard.

Je reste prudent lorsqu'on m'affirme que les frais seront remboursés par mon assurance.

economie.gouv.fr/dgccrf

Dépannage à domicile

FAITES-VOUS DÉPANNER

PAS ARNAQUER !

Réflexe n°3 : Vérifier

Je consulte les tarifs et exige un devis écrit détaillé avant toute intervention.

Si le devis me paraît élevé ou ambigu je fais appel à un autre prestataire.

Je garde les pièces qui ont été changées.

economie.gouv.fr/dgccrf

Les associations

Loto du Sou de l'école

Le SOU de l'école de Juvigny a le plaisir de vous convier au loto de Juvigny qui aura lieu **dimanche 26 novembre**, à la Salle Communale de Juvigny.

Ouverture des portes à 13h et début des parties à 14h.

De nombreux lots sont à gagner pour tous les âges et pour tous les goûts : bons pour des restaurants, des soins beauté, des supermarchés, des remontées mécaniques, du karting, des bouteilles de vin, des « Escape Games », des musées, de la poterie, du cinétir, un baptême de l'air, de la papèterie, des vêtements, un lavage auto, des accessoires pour les motards et les bricoleurs, etc.

Vous trouverez forcément quelque chose pour vous !

Une buvette avec boissons et nourriture vous attend aussi sur place.

Les bénéfices de ce loto serviront à financer les sorties de classe des écoliers de Juvigny. Nous vous attendons nombreux !



Et quoi d'autre...

L'activité physique augmente la tolérance à la douleur

Outre ses effets bénéfiques sur la prévention des maladies cardiaques, du diabète de type 2, des cancers, de la dépression ou du déclin cognitif, la pratique d'une activité physique semble également augmenter le seuil de tolérance à la douleur, selon une récente étude de données issues d'un vaste travail mené sur la population (plus de 10 000 personnes interrogées ces 3 dernières années) en rapport à leurs niveaux d'activité physique et leur seuil de tolérance à la douleur.

Les auteurs ont ainsi observé que plus les participants se déclaraient actifs, meilleure était leur tolérance à la douleur ! Dans le détail, les actifs présentaient un seuil de tolérance à la douleur plus élevé que les participants au mode de vie sédentaire.

A la suite de cette enquête, ceux qui ont augmenté leur niveau d'activité ont vu leur seuil de tolérance à la douleur augmenter significativement.

Conclusion

Le fait de rester physiquement actif, va de pair avec une plus grande résistance. L'activité physique fait partie des moyens non médicamenteux déjà utilisés pour réduire la douleur chronique particulièrement dans le cadre de la fibromyalgie, par exemple.

Marche à pied, vélo, natation ou activité en salle de sport... à vos baskets...

La bibliothèque

Les étagères sont remplies de nouveautés pour agrémenter l'automne.



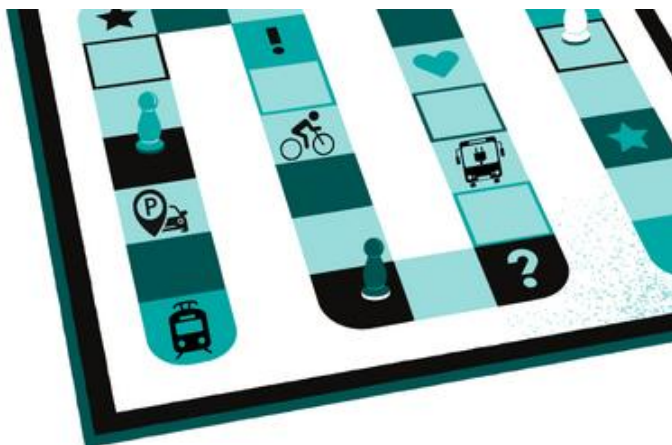
Les bénévoles vous attendent au 1^{er} étage de la Salle communale, place de l'église, aux horaires habituels :

- Mardi, de 17h à 19h (dès 16h30 pour les enfants, hors vacances scolaires).
- Samedi, de 10h à 12h.

L'Agglo et nous

La Mobilité et les transports

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau **Plan de Mobilité**, plusieurs soirées d'information sont organisées sur l'Agglo pour comprendre, questionner et apporter vos idées. La plus proche se tiendra le **Jeudi 16 novembre à 18h30 à la mairie de Saint-Cergues**.



Le nouveau Plan de Mobilité d'Annemasse Agglo va permettre de valider, programmer et financer les projets de mobilité sur les 10 prochaines années à l'échelle de l'agglomération.

Pour qu'il réponde au mieux aux besoins des habitants, il est essentiel d'échanger avec les principaux acteurs concernés.

Nous vous attendons nombreux pour rencontrer les élus et techniciens présents sur place.

La Mobilité sur l'Agglo, c'est quoi ?

Les communes de l'Agglo travaillent aux aménagements et services sur tous les modes de transport : collectifs, vélo, piétons et voitures.

D'ici mi-2024, le Plan de mobilité incluant toute la partie cyclable, sera arrêté et voté pour la période 2025-2035. Il s'agit de mettre en cohérence plusieurs projets.

Juvigny est concerné en particulier par le schéma cyclable qui intègre la Via Rhôna, qui rejoindra Ville La Grand en traversant la commune, l'accès entre le Chef-lieu et Altéa dont les études préalables sont en cours, la liaison Machilly-Ville La Grand passant par le haut de La Plantaz.

La planification comme la recherche de financements sont des étapes cruciales et de longue haleine.

Néanmoins, la volonté est bien d'aménager le territoire durablement et de manière équilibrée.

Le Conservatoire de Musique

Des conférences culturelles mêlant toutes les disciplines.

C'est original et à ne pas manquer !



LUN 1610 • L'ART DES TROUBADOURS, DES TROUVÈRES ET AUTRES JONGLEURS ET GOLIARDS

Conservatoire de Musique, site d'ANNEMASSE • 7 rue des Savoie - 19h30

Entrée libre

MAR 071 • INTERPRÈTES FACE AUX ŒUVRES*

Villa du Parc • 12 rue de Genève ANNEMASSE - 20h00

PT : 7 € / TR : 5 € / Gratuit : élève du Conservatoire, adhérent Villa du Parc, jeune -16 ans

LUN 2011 • LES CASTRATS, HISTOIRE D'UNE INFAMIE

Conservatoire de Musique, site d'ANNEMASSE • 7 rue des Savoie - 19h30

Entrée libre

LUN 1812 • LA QUERELLE DES BOUFFONS, HISTOIRE D'UN CHOC CULTUREL

Conservatoire de Musique, site d'ANNEMASSE • 7 rue des Savoie - 19h30

Entrée libre

LUN 15.01 • BEETHOVEN, DESTINÉE D'UN GÉNIE

Conservatoire de Musique, site d'ANNEMASSE • 7 rue des Savoie - 19h30

Entrée libre

LUN 12.02 • VOUS AVEZ DIT COMPOSITRICES ? ESQUISSE D'UNE RECONNAISSANCE

Conservatoire de Musique, site d'ANNEMASSE • 7 rue des Savoie - 19h30

Entrée libre

MAR 05.03 • L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE ÉLECTRONIQUE & SES RELATIONS AVEC LES ARTS VISUELS*

Villa du Parc • 12 rue de Genève ANNEMASSE - 20h00

PT : 7 € / TR : 5 € / Gratuit : élève du Conservatoire, adhérent Villa du Parc, jeune -16 ans

LUN 18.03 • CHOSTAKOVITCH, PROKOFIEV, STRAVINSKY : COMPOSITEURS RUSSSES FACE À LA RÉVOLUTION

Conservatoire de Musique, site d'ANNEMASSE • 7 rue des Savoie - 19h30

Entrée libre

*Conférence en partenariat avec la Villa du Parc, Centre d'art contemporain

Annemasse Agglo



Et aussi,

Pour vos activités culturelles et d'apprentissage, pensez aussi à l'Ecole des Beaux-Arts du Genevois, soutenue par les communes : cours, expositions ou événements ouverts au public.



beaux
arts
Annemasse Agglo

Economie et initiatives

Maison de l'Economie



Retrouvez tous les rendez-vous et ateliers possibles pour avancer sur votre création d'entreprise, ou sur le support à votre activité entrepreneuriale existante.

Ce service est soutenu par Annemasse Agglo dans le cadre des actions de la Maisons de l'Économie.

Connectez-vous sur les sites www.rezup.org et www.maisoneco.org. Des vidéos et tutos sont également disponibles sur les plateformes Youtube, Deezer, etc.

Cité des métiers - 10 ans déjà !

La Cité des Métiers du Grand Genève, organisme de formation soutenu par Annemasse Agglo, est à votre disposition pour construire votre projet professionnel.

Ressources, conseils, formation, événements, échanges : tout est là : <http://www.citemetiers.fr/>



Accueil en mairie

Pour mémoire les horaires de l'accueil en mairie :

- Lundi : 8h30 à 12h
- Mardi et Jeudi : 15h à 18h
- Samedi : 9h à 12h - le 1er et 3ème samedi du mois

Site internet - www.juvigny74.fr

Page Facebook - [Commune de Juvigny -74](https://www.facebook.com/Commune.de.Juvigny.74)

Agenda

Fête du Village et Vide Grenier

C'était en septembre. Félicitations et un très grand merci à l'équipe de bénévoles très expérimentés qui a assuré ces rendez-vous importants pour eux comme pour nous, et l'animation du village.



Donner un peu de votre temps tout au long de l'année ou selon votre disponibilité, c'est possible.

L'équipe de Juvigny en Fête vous accueillera avec plaisir et dans un bel état d'esprit.

Contact : page Facebook « Juvigny en Fête » ou via le secrétariat de mairie.

12 Novembre

Cérémonie du 11-novembre à 9h30, devant la mairie.

16 Novembre

Réunion publique sur le Plan de Mobilité à 18h30, à la mairie de Saint-Cergues

18 Novembre

Repas des aînés à 12h, à la Brasserie Gourmande

26 Novembre

Loto du Sou de l'école à 14h, à la Salle Communale (ouverture des portes à 13h).

16 Décembre

L'arrivée du Père Noël en fin d'après-midi, place de l'Eglise.

12 Janvier

Vœux de la municipalité à 19h, à la Salle Communale.

Directeur de publication : Denis MAIRE
Comité de rédaction : Commission Communication
Dépôt légal : Novembre 2023. Ne peut être vendu.
Mairie de Juvigny - 305, route du Sorbier - 74100 JUVIGNY
Tél : 04 50 37 30 67 - mairie@juvigny74.fr - www.juvigny74.fr